

Règlement intérieur du LIFAT

Contrat d'établissement 2018-2022

(adopté à l'assemblée générale du 31 mai 2018
noms des responsables mis à jour le 1^{er} septembre 2020)

LIFAT EA 6300, Directeur Jean-Yves RAMEL

Ce règlement intérieur s'applique à l'ensemble des membres rattachés l'unité, y compris les personnels contractuels, les doctorants et les stagiaires.

1. Organigramme thématique

Le LIFAT est organisé en 3 équipes de recherche :

- L'équipe BDTLN : Bases de Données et Traitement du Langage Naturel, dont les animateurs sont Béatrice Markhoff
- L'équipe RFAI : Reconnaissance des Formes et Analyse d'Images, dont les animateurs sont Nicolas Ragot et Donatello Conte
- L'équipe ROOT (ERL CNRS 7002) : Recherche Opérationnelle : Ordonnancement et Transport, dont le directeur d'unité est Vincent T'Kindt

L'organisation interne du LIFAT est spécifiée dans les statuts, notamment sa structuration en personnels de catégories 1, 2 et 3. Il est recommandé de ne pas rester responsable d'équipe pour une durée supérieure à deux contrats quinquennaux.

2. Rattachements :

Le LIFAT a deux tutelles : l'Université de Tours et l'INSA Centre-Val de Loire.

L'équipe ROOT a également pour tutelle le CNRS.

Le LIFAT est rattaché à l'Ecole Doctorale MIPTIS, Mathématiques, Informatique, Physique Théorique et Ingénierie des Systèmes.

Le LIFAT est impliqué dans la Fédération Informatique Centre-Val de Loire (FED ICVL 4279), qui fédère les activités de recherche du LIFAT et du LIFO (Université d'Orléans).

3. Droits et obligations des membres

Les membres du LIFAT (catégories 1 et 3) ont un accès aux locaux et au matériel nécessaire à leurs activités de recherche. Ils peuvent être informés du budget de l'équipe à laquelle ils sont rattachés sur demande au responsable d'équipe.

Les membres du LIFAT doivent participer aux séminaires et à la vie scientifique de leur équipe et du laboratoire (séminaires, assemblées générales).

L'encadrement des doctorants doit se faire dans le respect de la charte des thèses, des règles de l'Ecole Doctorale, et doit donner lieu à la mise en place d'un Comité de Suivi de Thèse.

4. Institution et fonctionnement

Les règles de fonctionnement du laboratoire, incluant le rôle du Directeur et des Directeurs-Adjoints, le rôle et la composition du Conseil de Laboratoire, les règles d'attribution des budgets aux équipes, sont spécifiées dans les statuts.

5. Locaux

Le LIFAT se situe sur quatre sites géographiques :

- A Tours, dans les locaux de Polytech, 64 avenue Jean Portalis, 37200 Tours
- A Tours, dans les locaux de l'UFR Sciences et Techniques, Parc Grandmont, 37200 Tours.
- A Blois, dans les locaux de l'UFR Sciences et Techniques et de l'IUT de Blois, 3 place Jean Jaurès, 41000 Blois
- A Blois, dans les locaux de l'INSA Centre-Val de Loire, 3 Rue de la Chocolaterie, 41000 Blois

6. Visibilité des publications de l'unité de recherche (*modèle de signature*)

La signature des articles doit mentionner les éléments suivants :

V. Croquignol¹, A. Filochar², P. Ribouldingue³

¹Université de Tours, LIFAT EA 6300, Tours, France.

²Université de Tours, LIFAT EA 6300, Blois, France.

³INSA CVL, LIFAT EA 6300, Blois, France.

P. Dupond¹, L. Dupont²

¹Université de Tours, LIFAT EA 6300, CNRS, ROOT ERL CNRS 7002, Tours, France.

²INSA CVL, LIFAT EA 6300, CNRS, ROOT ERL CNRS 7002, Blois, France.

Fait à Tours, le 1^{er} septembre 2020

Signature du directeur

